

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-795511
6481

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 6726		Société : RHM	
<input type="checkbox"/> Actif <input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)		<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BENNANI YOUSSEF			
Date de naissance :			
Adresse : 101 Rue Boualem Nakhaï - Marj			
Tél. : 0663722306		Total des frais engagés : 1410 605,20	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr BENNANI YOUSSEF Hépato-Gastro Entérologue 62 Bd Sidi Abderrahman, Casablanca Tél 0522362416			
Date de consultation : 06/04/2023			
Nom et prénom du malade : FILALI HINDA Age:			
<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : AFFECTION AIGUETTE			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : Casablanca Le : 12 JUIN 2023			
Signature de l'adhérent(e) :			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 12 JUIN 2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/04/19	CS	3,00		INP : 1091171950

INP : 1911111950
Dr BENNANI Youssef
Hépato-Gastro Entérologue
27 Bd Sidi Abderrahman, Casablanca
Tel 0522 362416
CES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL JAC Dr. JAHID Bouchra Rue 2 N° 36 Hay El Hane Casablanca Tél. 0523 39 91 24	06.02.2023	185,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 LABORATOIRE RÉGRAGUI Casablanca	02.02.23	15330 Fr 0.80	306.20 M

AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	
	
	
	
	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Dr BENNANI Youssef

Hépato-Gastro-Entérologue

Diplômé des Facultés de Médecine de Rabat et de Rouen

Echographie - Endoscopie digestive et interventionnelle

CPRE - Echo-endoscopie

ORDONNANCE

Casablanca, le : 06/04/23

Mme FILALI HINDA

PHARMACIE EL JACUI
Dr. JACUI Bouchra
Rue 12 N° 36 Hay El Hana
Casablanca
Tél.: 0522 39 91 24

1/ OSMOSINE

1 CCR 1c



34.00

2/ CONTALIX

2 CP 1c



12.30

3/ MENEFONTAN

1 4



98.80

4/ MIEZ-TARTRAMYL

2 CP



reps.

40.40

1 7

" A LA DEMANDE
185.56

Dr BENNANI Youssef
Hépato-Gastro-Entérologue
62, Bd Sidi Abderrahman, Casablanca
Tél. 0522362416

1230

CONTALAX 5MG

CP B30



6 118000 010326

NEOFORTAN®
10 COMPRIMÉS 160 mg



NEOFORTAN® 160 mg

PPV 98DH80
EXP 10/2024
LOT 18030 5

OSMOSINE®



Hydroxyde de Magnésium

Fiocon de 260 ml



6 118000 210054

AMM N 05 DMP/21/NRQ

260 ml

**Suspension
Voie Orale**

PPV
34DH00



Dr BENNANI Youssef

Hépato-Gastro-Entérologue

Diplômé des Facultés de Médecine de Rabat et de Rouen

Echographie - Endoscopie digestive et interventionnelle

CPRE - Echo-endoscopie

ORDONNANCE

Casablanca, le :

06/04/23

Mme FILALI IDINDA

Recherche de sang dans les
selles. (iFOBT)

- NFS

- CRP.



*Dr BENNANI Youssef
Hépato-Gastro Entérologue
62, Bd Sidi Abderrahman, Casablanca
Tel 0522362416*





مختبر التحاليل الطبية الرڭراڭي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGAGUI

S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2305022027

Casablanca le 02-05-2023

Mme Hinda FILALI BENABDELKRIM

Date de l'examen : 02-05-2023

INPE :

Caisse : **MUPRAS**



Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0370	CRP	B100	B	89.00 MAD
0257	Recherche de sang par méthode immunologique	B150	B	133.50 MAD
0216	Numération formule	B80	B	71.20 MAD
Total				305.20 MAD

TOTAL DOSSIER : 305.2DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent cinq dirhams vingt centimes





S. MESTASSI
Biologiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 29-12-1959, âgé (e) de : 63 ans
Enregistré le: 02-05-2023 à 09:13
Edité le: 02-05-2023 à 13:32
Prélèvement : au labo
Le : 02-05-2023 à 09:22

Mme Hinda FILALI
BENABDELKRIM

Référence : 2305022027

Prescrit par : Dr BENNANI Youssef

HEMATOCYTOLOGIE

Numération formule sanguine (Cytométrie en flux et Impédance Beckman Coulter)

04-04-2022

Hématies	4.39	10 ⁶ /mm ³	(3.80-5.80)	4.44
Hémoglobine	13.1	g/dl	(12.0-16.0)	13.5
Hématocrite	39.9	%	(37.0-47.0)	39.3
– VGM	91	fL	(80-98)	89
– TCMH	30	pg	(27-33)	30
– CCMH	33	g/dl	(32-36)	34
Leucocytes	6 500	/mm ³	(4 000-10 000)	5 100
Polynucléaires Neutrophiles	57.5	%		57.9
Soit	3 738	mm ³	(1 800-7 500)	2 953
Polynucléaires Eosinophiles	2.7	%		1.9
Soit	176	/mm ³	(0-700)	97
Polynucléaires Basophiles	0.0	%		0.0
Soit	0	/mm ³	(0-200)	0
Lymphocytes	31.3	%		32.2
Soit	2 035	/mm ³	(1 000-4 000)	1 642
Monocytes	8.5	%		8.0
Soit	553	/mm ³	(100-1 000)	408
Plaquettes	264	10 ³ /mm ³	(150-500)	238
VPM	7.3	fl	(6.0-12.0)	7.7

LABORATOIRE REGRAQUI
Angle Bd. Sidi Abderrahmane et
Bd. Abdellah Boutaleb Casablanca
Tél. 0522 90 09 67
Fax: 05 22 90 09 27 - 05 22 30 09 27

tsup

Compte rendu imprimé en recto verso; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 3

Enregistré le: 02-05-2023 à 09:13
Edité le: 02-05-2023 à 13:32
Prescrit par : Dr BENNANI Youssef

Mme Hinda FILALI BENABDELKRIM

Né (e) le : 29-12-1959, âgé (e) de : 63 ans
Référence : 2305022027

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

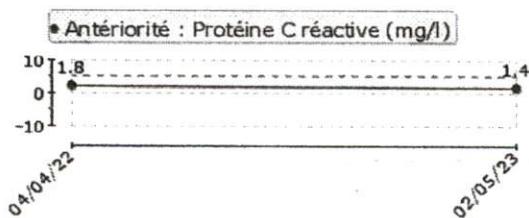
04-04-2022

Protéine C réactive

1.4 mg/l

(<5.0)

1.8



LABORATOIRE REGRAGUI
Angle Bd. Sidi Abderrahmane et
Bd. Abdelhadi Boutaleb Casablanca
Tél : 05 22 90 09 67
Fax : 05 22 90 09 27 - 05 22 90 09 27



S. MESTASSI
Biogiste Diplomé de la faculté
De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 29-12-1959, âgé (e) de : 63 ans
Enregistré le: 02-05-2023 à 09:13
Edité le: 02-05-2023 à 13:32
Prélèvement : au labo
Le : 02-05-2023 à 09:22

Mme Hinda FILALI
BENABDELKRIM

Référence : 2305022027

Prescrit par : Dr BENNANI Youssef

BACTERIOLOGIE

Recherche de sang (Hémoglobine) dans les selles

Echantillon n°: 1

Prélèvement du
Concentration d'Hb/g. de selles
(Immunoturbidimétrie iFOB)

02-05-2023
<10 µg Hb
(<15)

<10

LABORATOIRE REGRAGUI
Angle Bd. Sidi Abderrahmane et
Bd. Abdellahi Boutaleb - Casablanca
Tél. 05 22 90 0 67
Fax: 05 22 90 09 27 - 05 22 90 09 33